

L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête se déroulera du 14 avril au 13 mai 2014.

Une enquêtrice munie d'une carte officielle, interrogera par téléphone ou par visite quelques personnes. Ces personnes seront prévenues individuellement par courrier.. Les réponses fournies resteront anonymes et confidentielles.

Traditionnellement un groupe de bénévoles se retrouve pour nettoyer l'église de Champlitte le lundi précédant les fêtes de Pâques, soit le lundi 14 avril. Rendez-vous à l'église de Champlitte à 14 h. Si vous pouvez donner un peu de votre temps vous serez les bienvenus.

Faites-vous connaître à la mairie ou au 06 74 20 00 27.

Le camping sera ouvert à compter du 15 avril. Il sera tenu par Didier Noblot et Pascal Monnot qui termineront le contrat des gérants précédents.

Le camping de Champlitte appartient à la communauté de communes. C'est donc la CC4R qui assure les investissements Cette année, elle a complété l'équipement par l'achat de matériel d'entretien, la mise à disposition d'un chalet, la plantation de nouveaux arbustes.

Animations d'avril : renseignements 03 84 67 67 19

Vendredi 4 avril	Repas grenouilles (repas dansant) organisé par "la joie de vivre" 03 84 67 87 44	Pesmes
Samedi 5 avril	Baby bourse toute la journée, Bourse aux vélos le matin	Salle des fêtes
Samedi 5 avril 19 h 30	Repas organisé par le comité des fêtes de Margilley tél : 03 84 67 62 41	Salle des fêtes de Margilley
Samedi 12 avril	Loto des pompiers à partir de 19 h	Salle des fêtes
Dimanche 13 avril	Foire à tout : foire, vide-greniers, fête foraine	Place Charles Quint
mardi 15 avril 20h	" Mardi, c'est dit ". Café littéraire Soirée "improvisation"	Café de la Concorde
jeudi 1 ^{er} mai	Marche avec les ânes	Argillières
Dimanche 4 mai	Marché bio et du terroir	Place des Halles



VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr

<http://www.mairie-champlitte.fr>

Info municipale n°66
Avril 2014



Élections municipales

Une seule liste en présence, le résultat était acquis d'avance. Malgré tout, le pourcentage de votants est significatif : plus de 63 %, c'est la moyenne nationale à ce premier tour.

Les nouvelles règles qui s'appliquaient à notre commune ont pu priver de choix un certain nombre d'électeurs : cela explique le pourcentage important, 38 %, de bulletins blancs ou nuls. .

	Inscrits	Votants	Exprimés	Liste	Nuls
Champlitte	834	510 61,1%	291 57,1%	291	219
Champlitte-la-Ville	73	50 68,5%	33 66%	33	17
Frettes	127	92 72,4%	61 66%	61	31
Leffond	124	67 54%	49 73,1%	49	18
Margilley	105	70 66,7%	43 61,4%	43	27
Montarlot	85	61 71,7%	37 60,6%	37	24
Neuveville	110	69 62,7%	48 69,6%	69	21
Total	1458	919 63%	562 61,2%	562	357

Maire et adjoints

Maire : Gilles Teuscher

1^{er} adjoint : Philippe Martaresche

2^{ème} adjoint travaux : Daniel Godard

3^{ème} adjoint finances : Christian Guillaume

4^{ème} adjointe enfance et tourisme :

Martine Thevenot

5^{ème} adjointe adm général : Nicole Clerget

Maires délégués

Champlitte-la-Ville :

Annie Cornué-Lavoignet

Frettes : Nicole Clerget

Leffond : Jean Marc Angelot

Margilley : Chantal Voisin

Montarlot : Eliane Mille

Neuveville : Raymond Vincent

Installation du nouveau conseil municipal

Samedi 29 mars à 10 heures le premier conseil municipal a procédé à l'élection du maire et des adjoints. Les délégations dans les différentes commissions (communales, intercommunales) ou dans les syndicats intercommunaux (du Salon, du collège par exemple) seront accordées lors du prochain conseil le vendredi 11 avril.

Les maires délégués ont eux aussi été élus. Ils représentent leur commune au conseil municipal de Champlitte et sont partie-prenante dans la vie et l'animation du bourg. Ils garderont les mêmes prérogatives que par le passé.

Les réunions publiques que nous avons conduites avant le 23 mars nous ont permis d'entendre des demandes fortes.

- * Routes, voirie en insistant en particulier sur la sécurité. Les relevés des radars pédagogiques publiés en mars ont fait réagir.
- * Assainissement dans les communes associées et l'état du Salon.
- * Entreprises : la zone artisanale et les vitrines vides. Nous mettrons l'accent sur le volet économie en valorisant nos commerces et nos entreprises de façon
- * Les dossiers en cours ont été l'occasion d'un débat : Éoliennes à la réunion de Leffond, la micro-crèche, le très haut débit, en lien avec les zones blanches du téléphone portable
- * La demande de réunions publiques est insistante. Nous aurons à y répondre.

Classe patrimoine

Le gîte de groupes accueillera une classe patrimoine du 14 au 18 avril. 22 jeunes d'une classe de CM2 de Navenne travailleront autour des métiers à la fin du 19^{ème} siècle.

Ils s'appuieront sur les collections des 2 musées, sur le thème des transports et du tissage et sur le patrimoine naturel de Champlitte : les pelouses sèches, le site des Lavières, l'architecture du château. Ils assisteront à des exercices de débardage "à l'ancienne" avec les chevaux de l'association du "clos des Lavières" et au travail de la vigne avec Pascal Henriot.

Cette classe transplantée sera l'occasion d'une rencontre sportive amicale avec la classe de Gilles Michelat.

Nous leur souhaitons un bon séjour dans notre commune.

Budget

Le conseil municipal du 20 mars avait à traiter des budgets de la commune, de l'eau et du lotissement.

Il a décidé d'augmenter le taux des 3 taxes en s'alignant sur la hausse de l'inflation

	2012	2013	2014	dép 2014
Taxe d'habitation :	4,10 %	4,50 %	4,60 %	15,59 %
Foncier bâti :	6,80 %	7,10 %	7,20 %	16,89 %
Foncier non bâti :	22,00 %	23,50 %	23,70 %	33,08 %

Le conseil a réparti les subventions accordées pour 2014 aux associations de la commune, subvention de fonctionnement et subvention exceptionnelle.

La somme globale budgétée cette année s'élève à 22 000 €. Outre ces subventions les associations chanitoises peuvent compter sur la mise à disposition de salles, de créneaux de gymnase, d'aides ponctuelles des ouvriers de la commune pour leurs animations.

PLU : la dernière réunion publique avant l'enquête publique s'est tenue à la salle des fêtes mardi 25 mars. À ce rythme, on peut penser raisonnablement que ce dossier PLU sera bouclé fin 2014.

Maison de santé : les travaux d'agrandissement sont terminés. La remise officielle aura lieu jeudi 3 avril. Les délais ont pu être tenus grâce à la bonne coordination des entreprises et au contrôle régulier des élus travaux de la mairie.



Travaux en forêt

Le coût du programme des coupes et de l'entretien des sommières proposé par l'ONF pour 2014 s'élevait à 60 059 € HT.

Le conseil municipal du 20 mars a décidé d'arrêter ce programme à hauteur de 29 945 € HT.

Coupes retenues pour 2014 :

Champlitte : 18 - 62 - 114 Nouvelle : 276

À ces travaux, s'ajoute l'entretien des sommières du Prélot 2,3 km, de Frettes 0,4 km et celle menant de Sacy aux Foucherottes 3 km.